



## **Compte-rendu de la CAPL n°3** **du 5 décembre 2017**

Cette CAPL traite du mouvement complémentaire des cadres C au 1<sup>er</sup> mars 2017 et d'un mouvement exceptionnel au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Petit rappel : le mouvement exceptionnel a été instauré pour régler la situation d'agents dont le poste disparaît suite à la fermeture d'un service. Cela concerne aujourd'hui un agent C de la trésorerie de Mormoiron.

La CGT Finances publique de Vaucluse a refusé de prendre part à la discussion ainsi qu'au vote. Nous sommes opposées à ces restructurations et il n'est pas question pour nous de participer à leur mise en place.

### **Affectations des cadres C au 01/01/2018 :**

- PENNELO Corinne : Carpentras municipale détachée au SIP pour suivre sa mission

### **Affectations des cadres C au 01/03/2018 :**

- SALENS Laurie : Trésorerie d'Apt (mouvement national)
- PERRAULT Loïc : SPF2 (mouvement national)

La CGT Finances publiques de Vaucluse a voté contre ce mouvement qui ne satisfait pas les besoins et qui gère uniquement la pénurie d'agents dans les services du Vaucluse.

Pour les élues CGT, ce mouvement ne répond absolument pas aux besoins de notre réseau et laisse un grand nombre de postes vacants : 15 pour les cadres C.

Les représentantes CGT CAPL n°3 :  
Caroline BOLLIER  
Mélania LUBINU